



Trophées de la e-santé 2023 : à la source de l'innovation ! (Communiqué)

Vous êtes dans : Accueil > Actualités >E-Santé > Université de la e-santé

LUNDI 06 MARS 2023



Dans un monde où les inégalités face à l'accès aux soins perdurent, où le problème des déserts médicaux n'est toujours pas résolu et où le eHealthwashing se développe, les innovations numériques sont appelées à prendre de plus en plus de place au sein de nos systèmes de santé. Soucieux de faire émerger et de soutenir, dans ce domaine, les entrepreneurs et leurs projets innovants, les **trophées de la e-santé** de l'Université de la e-santé de **Castres-Mazamet** sont le rendez-vous à ne pas manquer !

Les Trophées de la e-santé, pourquoi y participer ?

Ce concours, véritable référence dans le domaine avec plus de 110 candidatures reçues en 2022, s'adresse à toutes les parties prenantes de l'écosystème de l'innovation en e-santé, c'est-à-dire aux : entrepreneurs ; startups, chercheurs, patients, professionnels de santé, étudiants, établissements de santé, acteurs de la protection sociale, entreprises du secteur des technopoles et de la santé, enseignants... nationaux comme internationaux. L'objectif principal est de mettre en lumière les usages du numérique dans les systèmes de santé, du soin, de l'autonomie et du bien-être...

Vous êtes porteur d'un projet innovant ? C'est en 2023 qu'il vous faut y participer ! Vous avez jusqu'au 2 mai pour proposer votre candidature.



« Les **trophées de la e-santé** sont devenus un indicateur de la santé de demain au fil des éditions. Véritable GPS, notamment pour les établissements et les professionnels de santé pour s'orienter dans le monde de l'innovation numérique, les Trophées sont également pour les porteurs de projets une forme de reconnaissance, de mise en avant... qui participe pleinement de leur futur. » Catherine Durand Présidente de **Castres-Mazamet**, technopole, organisatrice de l'Université de la e-santé. `

Les **Trophées de la e-santé**, un règlement rigoureux gage de qualité

Tout d'abord, il est impératif que le projet présenté soit en cours d'étude ou qu'il ait été mis sur le marché à partir de janvier 2021. Il doit, dans un deuxième temps, faire partie des 6 catégories proposées.

- **6 catégories :**

- **Autonomie** : Les innovations permettant d'agir librement, en indépendance ; les services digitaux préservant l'autonomie et le maintien à domicile et les outils et les innovations qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées et/ou en situation de handicap.
- **Structures – Établissements de santé et médico-sociaux** : Les structures et les établissements prenant en charge des personnes dans le domaine médical ou médico-social en établissements ou à domicile et les innovations créées et développées en interne par ces structures et établissements.
- **Patients** : Les innovations améliorent la qualité de vie des patients (écoute, accompagnement, accueil...) et celles qui permettent la prise en charge médicale au sens large, en établissement ou à domicile.
- **Professionnels de santé & soignants** : Les innovations qui améliorent et facilitent l'exercice des professions et celles qui améliorent la prise en charge du patient, et facilitent l'innovation pour le professionnel.
- **Big Data IA** : Les innovations dans le domaine de l'IA, du calcul de haute performance et/ou du big data.
- **Thérapies digitales ou digital therapeutics (DTx)** : Les innovations en matière de thérapies digitales dont l'objectif est de compléter, augmenter ou remplacer les approches médicamenteuses traditionnelles pour le patient.

Les candidatures seront, par la suite, soumises à un Grand Jury, composé d'experts nationaux et internationaux dans le domaine des TIC et Santé. Ces derniers évalueront le projet selon 6 critères et attribueront une note de 0 à 5 pour chaque critère.

- **6 axes d'évaluation :**

- Axe 1 : L'impact de la problématique traitée et la connaissance du marché
- Axe 2 : La concurrence, les lacunes par rapport aux attentes du marché et les éléments différenciant l'innovation
- Axe 3 : La description de l'innovation et la proposition de valeur
- Axe 4 : Le modèle économique
- Axe 5 : La cohérence de la stratégie de développement
- Axe 6 : La capacité entrepreneuriale

Une fois que toutes les candidatures auront été évaluées, les dossiers de chaque catégorie ayant obtenus les meilleures notes, seront sélectionnés. Les finalistes pourront, ainsi, présenter leur projet, les 27 et 28 juin, lors du summer camp de l'Université de la e-santé 2023.

Il conviendra de présenter le projet oralement pendant 5 minutes et de s'entretenir avec le jury, autour de questions/réponses pendant 5 minutes également.

Les **Trophées de la e-santé**, 4 prix spéciaux dont une nouveauté



En plus des trophées décernés dans les 6 catégories, 4 Trophées spéciaux seront remis. Cette année, une nouveauté se glisse dans cette remise de prix. En effet, le Trophée coup de coeur du jury sera axé sur le développement durable. Il récompensera le projet qui propose une prise en compte réelle du développement durable, selon 3 critères : qualité environnementale, équité sociale et équilibre économique.

• **4 Trophées spéciaux :**

- Le Grand Prix du Jury
- Le Trophée du Business Model
- Le Trophée des internautes
- Le Trophée coup de coeur développement durable

Les Trophées de la e-santé, le calendrier détaillé

Le calendrier suivant a été mis en place :

- 6 mars : ouverture des candidatures
- 2 mai à midi : date limite de dépôt des candidatures
- À partir du 30 mai : communication des finalistes sélectionnés
- Jusqu'au 22 juin, 17h : envoi des présentations PowerPoint finalisées à l'organisateur
- 27 et 28 juin : présentation orale des finalistes devant le jury
- 28 juin : remise des **Trophées de la e-santé** dans le cadre du summer camp de l'Université de la e-santé 2023

Pour participer, un dossier est à remplir et à envoyer à l'adresse mail suivante : trophees@universite-esante.com " target="_blank"> **trophees@universite-esante.com**

Les Trophées de la e-santé : une plus-value importante

Ce concours est l'occasion rêvée de donner de la crédibilité à votre projet, en challengeant votre solution face à un jury de professionnels, en gagnant en crédibilité et en partageant cette reconnaissance auprès de vos futurs partenaires.

Par ailleurs, les Trophées vous offrent également l'opportunité d'être identifié par des investisseurs et décideurs du secteur public et du secteur privé.

Les Trophées jouent aussi un rôle de levier et d'accélérateur pour les projets lauréats qui bénéficient d'un coup de projecteur unique. Ils permettent de gagner en visibilité et de bénéficier de retombées de nombreux partenariats avec des médias et influenceurs ciblés. Comme peut en témoigner Charlotte Berthaut, fondatrice et CEO de Dépist&vous, lauréate du prix de la catégorie Patients, des **Trophées de la e-santé** 2022 « *Ce prix va nous aider en termes de notoriété, en termes de visibilité évidemment, sur les réseaux, dans la presse. Ça va nous permettre de convaincre davantage, de nouer des partenariats, de nouer des collaborations. Et donc peut-être aussi de rassembler des investisseurs pour le développement commercial du projet* ».

Summer camp 2023 de l'Université de la e-santé : la e-santé est-elle la réponse aux défis sanitaires posés en France et dans le monde ?

Conçue et portée depuis 17 ans par la Technopole de **Castres-Mazamet**, nous nous retrouvons, cette année, les 27 et 28 juin prochains à l'occasion du summer camp de **l'Université de la e-santé**.

Cette 17e édition propose de nous questionner sur le rôle que joue la e-santé aujourd'hui. La e-santé est-elle cette oasis que l'on imagine, ou plutôt un mirage au coeur du système de santé ? 86 % des Français se disent favorables au développement de la e-santé et 71 % d'entre eux déclarent avoir déjà eu recours à des outils et services de la e-santé. Le déploiement de cette dernière, permettrait, ainsi, de mieux accompagner la transformation des systèmes de santé face aux enjeux de santé



publique.

Pourtant, la e-santé est également un miroir qui met en évidence, voire exacerbe, les disparités et les failles du système de santé. Cette thématique a, ainsi, pour ambition de présenter des regards croisés sur le sujet et de nouvelles approches pour démêler le vrai du faux et (re)donner du sens au numérique en santé. Des débats, des conférences, des keynotes, des ateliers et des rencontres entre professionnels viendront rythmer ces deux jours à Castres.

« *Une programmation toujours ambitieuse et professionnelle qui se renouvelle chaque année et permet d'aborder les perspectives de l'actualité française et internationale de la e-santé.* » Marie-Christine Labes Responsable du pôle e-santé et transformation numérique à l'ARS Occitanie et conseillère scientifique lors de cette 17e édition.

Pour obtenir plus d'informations : <http://universite-esante.com/>.

Bâtir ensemble l'innovation de demain sur notre territoire

La Communauté d'agglomération de **Castres-Mazamet**, les Laboratoires Pierre Fabre, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn ont fait émerger il y a plus de 10 ans, l'association **Castres-Mazamet Technopole** afin de doter le territoire d'un outil spécifique de soutien à l'innovation.

La Technopole de **Castres-Mazamet** a été conçue pour accélérer et sécuriser la création et le développement des jeunes entreprises en s'appuyant sur une ingénierie de l'innovation et une expertise en santé et e-santé chimie et numérique.

Parmi les missions principales de **Castres-Mazamet** Technopole, l'animation et la mise en réseau des compétences scientifiques et industrielles vient en premier lieu avec la mise en réseau des acteurs académiques, économiques et financiers pour une meilleure sensibilisation et diffusion de l'information.

Avec le soutien au Pôle d'Enseignement Supérieur de **Castres-Mazamet**, l'animation des filières du territoire et l'interaction des compétences scientifiques et industrielles par la mise en place de groupes de travail, de communautés, de démarches collaboratives et de consortium de recherche privée/publique, la Technopole s'impose comme un leader de l'innovation sur le territoire.

On peut également citer l'ingénierie de l'innovation et l'incubation ainsi que le marketing territorial et l'accueil d'entreprises innovantes comme objectifs principaux de **Castres-Mazamet** Technopole.

Avec plus de 50 événements par an, colloques, conférences, rendez-vous, un terrain d'échange unique sur des thématiques à forte croissance, véritable réservoir d'innovations sociales et technologiques, nous animons et valorisons avec vous les filières de l'innovation en proposant des temps privilégiés de connaissance, d'échanges et d'interactions, inscrits au cœur même de nos missions. Accueillir vos innovations est notre plus beau challenge et participera aussi au rayonnement de notre territoire. Innover ici, c'est l'alliance du meilleur de vous et nous !

La Technopole s'adresse à différents publics :

- Porteurs de projets innovants (industriels, chercheurs, universitaires, étudiants...)
- Entreprises innovantes et laboratoires de recherche ;
- Acteurs du développement économique, scientifique et technologique.

#e santé#numérique#esante#patient#data

